



Ecole d'Echenevex

RENTREE 2019-2020

INSCRIPTIONS

ADMISSION ET INSCRIPTION DES ENFANTS NES EN 2016 OU NOUVEAUX RESIDENTS DANS LA COMMUNE

Conformément au règlement scolaire départemental, les enfants nés en 2016, dont l'état de santé et de maturation physiologique (propreté) est compatible avec la vie collective en milieu scolaire, pourront être admis dans une classe maternelle à la rentrée 2019.

Les inscriptions se font sur RDV, elles se dérouleront à l'école, dans le bureau de direction (bâtiment Branveau, côté école élémentaire) aux dates suivantes : (Vous pouvez venir avec l'enfant concerné)

- ***Lundi 25 mars : 8h30-12h30 et de 14h-18h00***
- ***Mardi 26 mars : 8h30-12h00 et 13h30-16h30***
- ***Lundi 1^{er} avril : 8h30-12h00 et de 13h30-17h30***
- ***Mardi 2 avril : 8h30-12h00 et de 13h30-18h00***
- ***Lundi 8 avril : 8h30-12h00 et 13h30-17h30***

Merci de vous munir obligatoirement :

- Du **bulletin d'inscription scolaire** délivré par la mairie (présenter : un justificatif de domicile, les pièces d'identité des parents et le livret de famille, présence des 2 parents nécessaire).
- Du **livret de famille**.
- Du **carnet de santé**.
- D'un **certificat de radiation pour les enfants ayant déjà été scolarisés**.

Mme DOUCHIN
Directrice